



SOLIDAIRES groupe RATP
144 boulevard de la Villette 75019 Paris
Tel : 01 40 18 79 99 - Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires-grouperatp.org

COMMUNIQUÉ

SOUTIEN AUX CHEMINOT-ES

Ne laissons pas les patrons décider de notre avenir

Les 12 et 13 avril, le gouvernement et les directions des entreprises ferroviaires ont ouvert les négociations de la convention collective avec une orientation patronale bien loin de la réglementation à la SNCF.

Dans le même esprit, la direction de la RATP a décidé de réunir prochainement la commission mixte des statuts pour en modifier le contenu.

A la SNCF, comme à la RATP, gouvernement et patronat veulent tirer vers le bas nos conditions d'utilisations et de travail.

Avec les salarié-es du public, du privé, des étudiant-es, des précaires, des chômeurs/chômeuses et des retraité-es, si nous nous étions en grève et manifestations les 9 et 31 mars, les 5 et 9 avril et que nous appelons à la grève le 28 avril contre la loi travail, c'est pour garder un code du travail protecteur, conquérir de nouveaux droits et exiger le retrait de loi dite PS-MEDEF.

La stratégie gouvernementale et patronale consiste à faire oublier les décrets, les travailleurs/euses du rail ne tomberont pas dans ce piège. **La base minimum du décret doit être celui du RH 077 actuel, tout comme à la RATP celui de l'actuel statut du personnel.**

Dans cet esprit, SOLIDAIRES à la RATP appelle à soutenir et à participer au rassemblement organisé par les fédérations SUD Rail et FO cheminots, le 13 avril à 11H place des 5 Martyrs à Paris Montparnasse.

12 Avril 2016